

Saint-Denis le 18 décembre 2006

## Communiqué

Comme chaque année, le Conseil national des missions locales, réuni en séance plénière le 13 décembre 2006 a examiné le rapport d'activité 2005 du réseau des missions locales (la version intégrale du rapport sera publiée fin janvier 2007).

Ce rapport est issu de l'exploitation des données fournies par l'ensemble du réseau des missions locales et des permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO). Il est réalisé par secrétariat général du CNML et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

Cette démarche de coopération mise en œuvre au sein du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, permet de rendre compte d'une importante activité d'insertion des jeunes et d'évaluer une politique publique décentralisée et contractualisée entre l'État et les collectivités territoriales.

En 2005 les 404 missions locales et 100 PAIO ont accueilli 1,15 million de jeunes. Parmi eux, 960 000 jeunes ont été reçus en entretien (entretien individuel par un conseiller, atelier ou information collective).

Le réseau a permis à 455 000 jeunes l'accès à un emploi ou à une formation professionnelle dans l'année.

L'activité globale du réseau a fortement augmenté. Avec plus de 3 millions d'entretiens individuels assurés auprès des jeunes en 2005 contre 2,5 millions en 2004, l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion s'est renforcé.

Cet accompagnement soutenu au bénéfice d'un plus grand nombre de jeunes sans qualification résulte de la mise en place en mai 2005 du contrat d'Insertion dans la vie sociale (CIVIS).

Avec le CIVIS les missions locales mettent en œuvre le droit à l'accompagnement pour tous les jeunes confrontés à un risque d'exclusion professionnel, institué par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. 122 280 jeunes sont entrés dans ce programme en 2005.

Conseil national des missions locales  
Les Borromées 2  
1 avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis  
**[www.cnml.gouv.fr](http://www.cnml.gouv.fr)**  
Communication : Yves Auton - Tél. 01 44 38 31 91

# Les chiffres-clés 2005

- **L'activité d'insertion des jeunes**

1 150 000 jeunes en contact

450 000 jeunes en premier accueil

122 280 jeunes entrés en contrat d'insertion dans la vie sociale

3 000 000 entretiens individuels assurés par les conseillers

455 000 jeunes ont accédé à un emploi ou une formation

- **Un réseau national de 504 structures au 31 décembre 2005**

404 missions locales et 100 PAIO implantées sur 36 567 communes du territoire national

La moitié du territoire est couvert par des structures regroupant en moyenne plus de 57 communes et plus de 97 000 habitants.

- **11 117 professionnels pour l'insertion des jeunes (10 000 équivalents temps plein)**

- **425 millions d'euros de financement public**

83% pour l'activité principale

14% pour des activités spécifiques

3% de fonds gérés pour le compte d'autrui

- **Les financeurs de l'activité principale**

Etat : 34%

Communes et EPCI : 25%

Régions : 18%

FSE : 10%

Organismes publics et privés : 8%

Départements : 5%

# L'activité des missions locales et PAIO en 2005

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.

L'activité globale du réseau a fortement augmenté. Plus de 3 millions d'entretiens individuels ont été assurés auprès des jeunes en 2005 contre 2,5 millions en 2004.

Près de 1,15 million de jeunes de 16 à 25 ans ont été accueillis par le réseau en 2005. Parmi eux, 960 000 jeunes ont été reçus en entretien (entretien individuel par un conseiller, atelier ou information collective).

355 000 jeunes en contact avec le réseau ont accédé à un emploi classique et 68 000 jeunes ont accédé à un emploi aidé en 2005. Près de 230 000 jeunes ont suivi une formation en 2005.

## ▪ Une hausse de 20% du nombre d'entretiens individuels en 2005

Près de 450 000 jeunes se sont rendus pour la première fois dans une mission locale ou une PAIO en 2005. Il s'agit là d'une nouvelle augmentation (+1,4%) par rapport à 2004 mais néanmoins plus faible qu'au cours des cinq années précédentes (Tableau 1).

**Tableau 1 : Le nombre de jeunes reçus en entretien augmente depuis 2001**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
En contact	940 000	900 000	910 000	978 000	1 089 000	1 146 000
Reçus en entretien	750 000	720 000	750 000	828 000	913 000	958 000
Premiers accueils	365 000	370 000	388 000	414 000	443 000	449 000
dont femmes (en %)	54,4	52,9	51,3	51,3	51,6	52,3
dont mineurs (en %)	17,5	16,5	17	16,8	15,9	16

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (estimation pour la Bourgogne).

En 2005, 1,15 million de jeunes ont été en contact avec une structure du réseau des missions locales et PAIO. Parmi ceux-ci, près de 960 000 jeunes ont été reçus en entretien (entretien individuel, atelier ou information collective) par un conseiller au cours de l'année 2005 dont 945 000 en entretien individuel. Au total 3,34 millions d'entretiens ont été assurés par le réseau, dans neuf cas sur dix sous la forme d'entretiens individuels (3 millions). L'activité totale du réseau a donc fortement augmenté : en 2004, 2,5 millions d'entretiens individuels avaient été assurés auprès de 900 000 jeunes.

- **Un suivi plus intensif, surtout pour les jeunes sans diplôme**

L'intensité moyenne de suivi des jeunes s'est accrue en 2005 : 27% des jeunes ont bénéficié d'au moins 5 entretiens individuels dans les 12 mois qui ont suivi leur premier accueil en 2005 contre 23% en 2004. Les jeunes non qualifiés profitent le plus de cette intensification du suivi : 37% d'entre eux ont été reçu au moins 5 fois en entretien individuel au cours de l'année 2005 contre 27% en 2004. 13% d'entre eux ont bénéficié de plus de 10 entretiens individuels en 2005 contre 7% en 2004 (Tableau 2).

Cette intensification du suivi résulte de la mise en place en mai 2005 du contrat d'Insertion dans la vie sociale (CIVIS) dans le cadre du Plan de cohésion sociale (encadré 2). Ce dispositif vise en effet à amener les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable grâce à un accompagnement renforcé et individualisé. Il fixe au minimum un entretien hebdomadaire durant les trois premiers mois et un entretien mensuel par la suite pour les jeunes sans qualification (niveaux VI et Vbis).

**Tableau 2 : 27% des jeunes ont bénéficié d'au moins 5 entretiens individuels dans les 12 mois qui ont suivi leur premier accueil en 2005**

<i>(En pourcentage)</i>		Niveau de formation à la sortie			Ensemble
Nombre d'entretiens individuels	Enseignement supérieur (Niveaux I, II ou III)	Baccalauréat 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> (Niveau IV)	CAP ou BEP (Niveau V)	Non qualifiés (Niveaux V bis et VI)	
1	46,3	35,5	31,5	27,9	32,6
2	22,6	21,3	20,0	17,9	20,0
3	11,8	12,7	12,6	11,8	12,3
4	6,5	8,1	8,8	8,5	8,4
5	4,1	5,6	6,0	6,2	5,8
6 à 9	6,2	10,7	12,6	17,7	12,2
10 et plus	2,5	6,2	8,6	13,0	8,7
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (sauf Bourgogne).

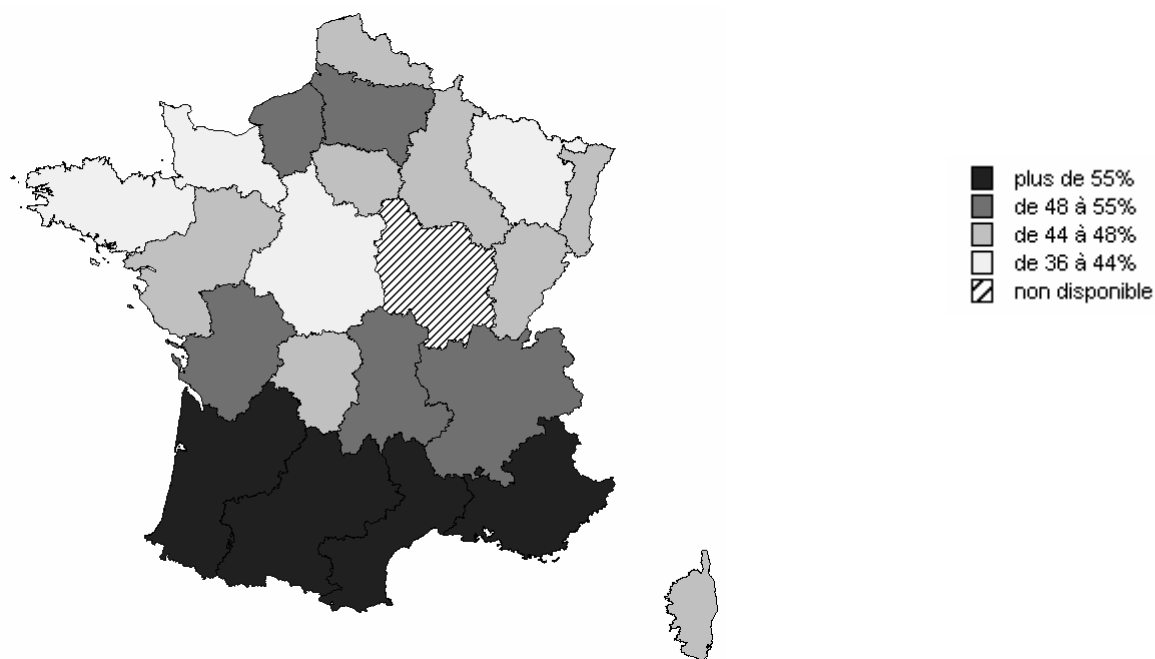
Champ : Jeunes reçus en premier accueil entre le 1 janvier 2005 et le 31 août 2005.

Note de lecture : 11,8% des jeunes de niveau I, II ou III reçus en premier accueil ont bénéficié de 3 entretiens individuels dans l'année qui a suivi leur premier accueil.

- **La moitié des sortants du système scolaire de niveau V et moins en contact avec les ML/PAIO dans l'année qui suit leur sortie**

48% des jeunes sortis du système scolaire en 2004 sans avoir dépassé la dernière année de CAP-BEP (niveau V) ont été accueillis dans une mission locale ou une PAIO au cours de l'année qui a suivi leur fin d'étude. Cette part est très variable selon les régions. Ils sont 27% en Guadeloupe, 29% en Martinique et en Guyane, 37% en Basse-Normandie et 44% à la Réunion, contre 61% en Languedoc-Roussillon et 62% en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Carte 1).

**Carte 1 : Proportion de jeunes sortis du système scolaire en 2004 sans avoir dépassé le niveau CAP-BEP, en contact avec les ML/PAIO dans l'année qui suit la sortie**



Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France métropolitaine (sauf Bourgogne).

Champ : jeunes sortant du système scolaire de niveau VI, Vbis et V durant l'année scolaire 2003/2004.

Note de lecture : En région Aquitaine, plus de 55% des jeunes sortis du système scolaire sans avoir dépassé le niveau CAP-BEP sont en contact avec les ML/PAIO dans l'année qui suit leur sortie.

Le réseau des missions locales accueille aussi des jeunes sortis du système scolaire depuis plus longtemps. Le tiers des nouveaux accueillis ont ainsi fini leur scolarité depuis plus de deux ans (tableau 3). Les premiers accueils trois ans après la sortie sont moins fréquents chez les jeunes de niveau égal ou supérieur au baccalauréat (15% contre 28% pour les niveaux V et moins). La durée d'accès à un emploi stable après l'école est effectivement plus courte pour ces jeunes que pour les moins qualifiés.

**Tableau 3 : Les jeunes de niveau baccalauréat contactent une mission locale plus précocement que leurs homologues moins qualifiés**

(en %)

Délai entre la sortie du système scolaire et le premier accueil en mission locale	Niveau IV et plus	Niveau V et moins	Ensemble
Moins d'un an	56	46	50
Entre 1 et 2 ans inclus	19	15	16
Entre 2 et 3 ans inclus	11	10	10
Plus de trois ans	15	28	23
Ensemble	100	100	100

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (sauf Bourgogne).

Champ : jeunes en contact avec le réseau des Missions Locales et PAIO en 2005.

Note de lecture : 56% des jeunes de niveau IV et plus reçus en premier accueil sont sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

- **Les jeunes femmes accueillies pour la première fois sont mieux formées et plus âgées**

Plus du quart (27%) des jeunes accueillis pour la première fois en 2005 n'a pas été au-delà de la classe de troisième (niveau VI et Vbis). Les jeunes femmes, qui représentent 52% des jeunes en premier accueil, sont en moyenne plus diplômées que les jeunes hommes. Moins d'une femme sur quatre (23%) en premier accueil est « non qualifiée» (niveau VI et Vbis) contre un homme sur trois (33%). A l'opposé, une femme sur trois (33%) a au moins un diplôme de niveau baccalauréat contre un homme sur cinq (20%) (Tableau 4).

**Tableau 4 : Des jeunes femmes en premier accueil plus diplômées que leurs homologues masculins**

(en %)

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
Non qualifiés (niveau VI et Vbis)	32,6	22,7	27,4
CAP ou BEP non diplômés, 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> (niveau V non diplômés)	17,8	13,2	15,4
CAP ou BEP diplômés (niveau V diplômés)	19,9	19,8	19,8
Baccalauréat non diplômés (niveau IV non diplômés)	9,1	10,4	9,8
Baccalauréat diplômés (niveau IV diplômés)	15,1	24,7	20,1
Diplômés de l'enseignement supérieur (niveau III, II, I)	5,2	8,8	7,1
Ensemble	100	100	100

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).  
 Champ : Jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.

Les jeunes femmes accèdent au réseau plus tard : moins de 14% d'entre elles sont mineures contre près de 19% des jeunes hommes (tableau 5).

**Tableau 5 : Des jeunes femmes accueillies plus tard que leurs homologues masculins**

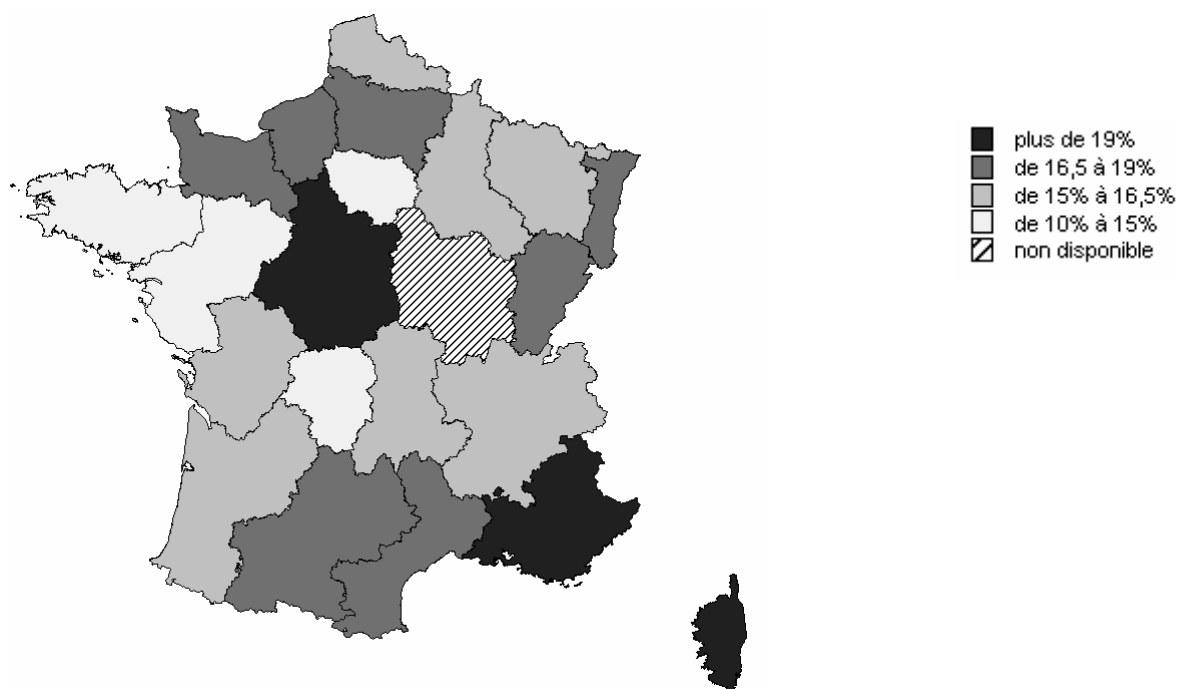
(en %)

Age premier contact	Hommes	Femmes	Ensemble
16-17	18,6	13,7	16
18-21	51,8	54,9	53,4
22 ans et plus	29,6	31,4	30,6
Ensemble	100	100	100

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).  
 Champ : Jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.

Au total, un jeune sur six accueillis pour la première fois est mineur. Cette part est très variable d'une région à l'autre. Les mineurs sont deux fois plus nombreux en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dans le Centre et à la Réunion (1 jeune sur 5 environ) qu'en Bretagne (1 jeune sur 10) (graphique 2). En Guyane, 13% des jeunes en premier accueil sont mineurs. Ce taux s'élève à 15% en Martinique et en Guadeloupe.

**Carte 2 : Des variations régionales importantes pour la part de mineurs en premier accueil**



Champ : Jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.  
Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

#### ▪ **Les deux tiers des jeunes reçus en entretien individuel vivent chez leurs parents**

Les deux tiers des jeunes reçus en entretien individuel sont hébergés chez leurs parents. C'est le cas de près des trois quarts des jeunes hommes et de 60% des jeunes femmes. 20% des jeunes disposent d'un logement autonome. Environ 4% des jeunes en contact sont en foyer ou centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

La situation familiale des jeunes femmes est assez différente de celle des jeunes hommes. 17% d'entre elles vivent maritalement contre 6% des jeunes hommes. 8,5% des jeunes reçus en entretien ont un ou plusieurs enfant : 13,1% des jeunes femmes et seulement 3,5% des jeunes hommes. Parmi eux, 14% déclarent ne pas avoir de moyen de garde pour l'enfant et 5% déclarent avoir des difficultés de garde. Pour près de la moitié, ce sont les parents ou la famille qui assurent la garde.

Les jeunes femmes sont moins mobiles que leurs homologues masculins : 67% d'entre elles n'ont pas de moyen de locomotion individuel motorisé contre 61% des jeunes hommes. Les jeunes hommes disposent notamment plus souvent d'un cyclomoteur (5% contre 2% des jeunes femmes).

Enfin, 7,2% des jeunes reçus sont de nationalité étrangère dont 6,5% hors Union Européenne (Tableau 6).

**Tableau 6 : Principales caractéristiques des jeunes reçus en entretien individuel en 2005**

(en %)

		Hommes	Femmes	Ensemble
Mobilité	Sans moyen de locomotion individuel motorisé	60,6	67,4	64,1
	Chez les parents ou famille	73,1	59,8	66,2
	Logement autonome	12,8	28	20,6
	Chez des amis	4,7	5,2	4,9
	En foyer, en CHRS, à l'hôtel	4,3	3,3	3,8
	Sans hébergement	1,5	0,9	1,2
	Hébergement nomade	0,7	0,4	0,6
	Autres	2,9	2,4	2,7
Situation matrimoniale	Marié, Pacsé ou vie maritale	6,1	16,9	11,7
Enfants à charge	Au moins un enfant à charge	3,5	13,1	8,5
	Française	93,4	92,4	92,8
	CEE	0,6	0,7	0,7
	Hors CEE	6	6,9	6,5

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

Champ : Jeunes reçus en entretien individuel en 2005.

Note de lecture : 12,6% des hommes reçus en entretien individuel en 2005 sont âgés de 16 ou 17 ans. 10,9% des jeunes reçus en entretien individuel en 2005 sont âgés de 16 ou 17 ans.

▪ **En 2005, les jeunes ont accédé à davantage d'emplois aidés qu'en 2004**

Lors des entretiens individuels, les conseillers proposent aux jeunes des services sur les aspects professionnels (emploi, formation, projet professionnel) et sociaux (logement, santé, citoyenneté). En 2005, 455 000 jeunes ont accédé à un emploi ou à une formation professionnelle au cours de l'année contre un peu moins de 450 000 jeunes en 2004. 355 000 emplois non aidés et 68 000 emplois aidés ont été conclus. Les emplois aidés, en hausse de 9% par rapport à 2004, représentent 16% des contrats signés en 2005. 35% des emplois sont des emplois classiques en CDD, le plus souvent à temps plein, 32% sont des contrats en intérim ou des contrats saisonniers et 15% sont des CDI (Tableau 7).

**Tableau 7 : 355 000 contrats de travail classiques et 68 000 contrats aidés signés en 2005**

(en %)

Types de contrats de travail signés	Part en 2004	Part en 2005
<b>Emplois classiques</b>	<b>85</b>	<b>83,9</b>
CDD	36,3	35,3
Intérim	20,2	20,5
CDI	15,7	15,3
Contrat saisonnier	11,5	11,7
Autres contrats	1,3	1,1
<b>Emplois aidés</b>	<b>15</b>	<b>16,1</b>
Secteur non marchand	4,7	5,6
Apprentissage	4,1	4,6
Autres contrats en alternance	3,5	2,8
Autres contrats aidés	2,7	3,1
Ensemble	100	100

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

Champ : Ensemble des contrats signés en 2005 par les jeunes accueillis en ML/PAIO.

Note de lecture : 15% des contrats de travail signés en 2004 sont des emplois aidés et 4,7% sont des emplois aidés du secteur marchand

▪ **Les jeunes issus des ZUS obtiennent moins souvent un contrat de travail classique**

Environ 200 000 jeunes habitant en ZUS ont été en contact avec le réseau des missions locales et PAIO en 2005. Plus de 170 000 d'entre eux ont eu au moins un entretien au cours de l'année 2005. Parmi ces jeunes, 36% (soit 75 000) ont trouvé au moins un emploi ou une formation en 2005 suite à l'intervention du réseau contre 39% pour l'ensemble des jeunes. 22% des jeunes des ZUS accueillis par le réseau - soit 38 000 jeunes - ont accédé à un emploi classique contre 28% pour l'ensemble des jeunes (tableau 8). Les jeunes des ZUS accèdent moins souvent aux emplois saisonniers peu nombreux à proximité des quartiers urbains (9% contre 14%). En revanche, l'accès à l'intérim est plus développé (28% contre 23%).

**Tableau 8 : Accès à l'emploi et à la formation des jeunes habitants en ZUS**

(en %)

Part des jeunes accueillis en ML/PAIO en 2005 accédant à :	Pour les jeunes habitants en ZUS	Pour l'ensemble des jeunes
un emploi classique	22.1%	27.7%
un emploi aidé	5.7%	6.5%
une formation	21.9%	20.5%

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

Champ : Jeunes accueillis par le réseau des ML/PAIO.

6% des jeunes issus des ZUS accueillis par le réseau – soit 9 800 jeunes - ont accédé à un emploi aidé en 2005. Les contrats d'apprentissage sont moins fréquemment mobilisés pour ces jeunes : 23% des contrats aidés contre 30% pour l'ensemble des jeunes ayant décroché un contrat aidé.

▪ **Le plan ZUS dans les missions locales et PAIO : davantage d'entrées en emploi classique et en alternance des jeunes issus des ZUS au premier semestre 2006**

Fin 2005, le gouvernement a demandé aux missions locales et à l'ANPE de mettre en œuvre tous les moyens pour accueillir davantage de jeunes sans emploi résidents des Zones Urbaines Sensibles et de leur proposer « *une solution spécifique, qu'il s'agisse d'une formation, d'un stage ou d'un contrat* ».

Au premier semestre 2006, la proportion de jeunes issus des ZUS parmi les jeunes nouvellement accueillis dans le réseau ou admis dans le dispositif CIVIS ne s'est pas notablement accrue. Elle est restée stable autour de 15% pour les premiers accueils et de 20% pour les entrées en CIVIS (Tableau 9). En revanche, au premier semestre 2006, la part des jeunes des ZUS dans les entrées en emploi classique (16,2%) et dans les embauches en contrats en alternance (18,3%) a été plus élevée qu'au cours du premier semestre 2005 (14,3% et 15,9%) (Tableau 10).

**Tableau 9 : évolution de l'accueil dans le réseau des jeunes habitant en ZUS**

(en %)

	Part de jeunes habitants en ZUS parmi les premiers accueils et les nouveaux CIVIS	
	Premiers accueils	Nouveaux CIVIS
1 <sup>er</sup> trimestre 2005	15,7	.
2 <sup>ème</sup> trimestre 2005	15,6	18,7
3 <sup>ème</sup> trimestre 2005	16,1	20,3
4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	15,7	20,1
1 <sup>er</sup> trimestre 2006	15,3	20,3
2 <sup>ème</sup> trimestre 2006	14,9	19,7

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne)  
 Champ : Jeunes en premier accueil ou ayant signé un CIVIS sur la période.  
 Note de lecture : 18,6 % des jeunes ayant signé un CIVIS au 2<sup>ème</sup> trimestre 2005 habitent en ZUS.

**Tableau 10 : Part des jeunes résidents des ZUS parmi les jeunes accédant à un emploi ou à une formation**

(en %)

	Emplois classiques	Alternance	Autres emplois aidés	Formations
1 <sup>er</sup> trimestre 2005	14,5	17,3	20,6	19,8
2 <sup>ème</sup> trimestre 2005	14	15,5	18,9	20,8
3 <sup>ème</sup> trimestre 2005	13,4	11,8	17,1	17,7
4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	16	14,3	16	18,9
1 <sup>er</sup> trimestre 2006	16,4	18,7	18,2	18,7
2 <sup>ème</sup> trimestre 2006	16	17,8	20,2	19,5

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (sauf Bourgogne).

## Encadré 1 : Définitions

Les jeunes sont "en contact" une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale ou une PAIO, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, ateliers, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...

Les jeunes sont "accueillis" ou "reçus en entretien" lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.

Les jeunes sont "reçus en premier accueil" lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales et PAIO.

## Encadré 2 : Le contrat d'insertion à la vie sociale (CIVIS)

Le CIVIS a pour objectif l'accompagnement des jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand). Ce dispositif concerne les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ou de niveau bac +2 non validé avec des modalités spécifiques renforçant l'accompagnement pour les jeunes de niveau VI et Vbis. Depuis le 15 juin 2006, l'accompagnement renforcé a été étendu aux jeunes de niveau V non diplômés.

La mise en œuvre du CIVIS est confiée au réseau des missions locales et PAIO qui ont recruté 2 000 conseillers supplémentaires à cet effet. Chaque jeune a un conseiller référent unique. Pour les jeunes en accompagnement renforcé, la fréquence des entretiens est hebdomadaire les trois premiers mois, puis mensuelle. La durée du dispositif est de 1 an, renouvelable une fois pour les jeunes de niveau V et IV, renouvelable plusieurs fois pour les jeunes de niveau VI et Vbis.

Durant le CIVIS, le jeune bénéficie d'aides directes ou indirectes du Fond pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ). Il touche des allocations durant les périodes non rémunérées ou indemnisées d'un montant maximum de 300 euros par mois et 900 euros par an. Cependant, l'allocation CIVIS n'est pas versée aux mineurs. Le jeune bénéficie du régime de la Sécurité Sociale durant les périodes où il n'a pas de protection sociale.

## Encadré 3 : Les missions locales et PAIO en 2004 et 2005, quelques données générales

Année	2004	2005
<b>Nombre de structures</b>	514	504
<b>Moyens humains et financiers</b>		
<b>Subventions totales</b>	375,1 M€	424,8 M€
Personnes travaillant en ML/PAIO (en équivalent temps plein) au 31/12	8498	10 072
<b>Activité</b>		
Jeunes en 1 <sup>er</sup> accueil	443 000	449 000
Jeunes ayant eu un contact	1 089 000	1 146 000
Jeunes ayant eu un entretien individuel	904 000	945 000
Entretiens individuels	2 566 000	3 010 000

Source : Comptes rendu d'activité des missions locales et PAIO (CRA) 2005.  
Parcours 3 (extraction de septembre 2006) – France entière (estimation Bourgogne).

#### **Encadré 4 : L'application PARCOURS**

Les missions locales et les PAIO sont équipés de l'application Parcours pour gérer les dossiers des jeunes accueillis et notamment ceux qui bénéficient du programme CIVIS. Cette application permet de décrire les caractéristiques individuelles des jeunes, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les démarches effectives au sein de la structure ou auprès d'autres partenaires.

L'application a fait l'objet d'une refonte, dans sa forme et son fonctionnement (passage de Parcours 2 à Parcours 3) au cours de l'année 2005. Des contrôles de cohérence accrus assurent désormais une plus grande fiabilité des données.

Une charte de saisie a été conçue pour homogénéiser les comportements de saisie sur l'ensemble du territoire. Enfin, les données exploitables au niveau national ont été enrichies (notamment aux services dont bénéficient les jeunes).

Lionel Bonnevalle, DARES, dans Premières Informations Premières Synthèses à paraître